

# ÉTUDE DU SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES IVOIRIENNES : NATURE ET UTILITÉ

## STUDY OF THE ACCOUNTING INFORMATION SYSTEM OF SME'S: NATURE AND USEFULNESS

**KOFFI KOUADIO BINI PACÔME**

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et Gestion

Université Jean Lorougnon Guédé

Laboratoire de recherche en économie et gestion de Daloa

Côte-d'Ivoire

**[biniepacome@gmail.com](mailto:biniepacome@gmail.com)**

## Résumé

Pour bon nombre de chercheurs, le système comptable révèle des aspects hétérogènes. Pour caractériser la nature et l'utilité du SIC des TPE, l'étude [de cas] intersites a été mobilisée. Une immersion profonde dans le quotidien des artisans des chambres régionales de métiers de Bouaké, Daloa, Korhogo et Yamoussoukro était nécessaire dans le cadre de cette étude, pour saisir toute la subtilité de leurs actions. Chaque CRM est considéré comme cas d'étude. Il ressort des conclusions le Système d'information comptable, est en partie comptable, sans pour autant être différencié comme celui des entreprises moyennes, voire grandes. De plus, ce SIC est influencé par les facteurs de contingence, ce qui permet d'affirmer que les pratiques sont plus informelles que formelles.

## Mots clés :

**Système d'information comptable, pratiques comptables, étude [de cas] intersites, facteurs de contingence, TPE**

## Abstract

For many researchers, the accounting system reveals heterogeneous aspects. To characterize the nature and usefulness of the SME'S Accounting Information System (AIS), the intersite[case] study was mobilized. A deep immersion in the daily life of the craftsmen of the regional chambers of craftsmen of Bouaké, Daloa, Korhogo and Yamoussoukro was necessary within the framework of this study, to grasp all the subtlety of their actions. Each CRM is considered as a case study. The conclusions show that the AIS is partly accounting, without being differentiated like that of medium-sized or even large companies. In addition, this AIS is influenced by contingency factors, which suggests that practices are more informal than formal.

## Key Words :

**Accounting information system, accounting practices, intersite[case] study, contingency factors, SME**

## INTRODUCTION

L'intérêt des études théoriques, empiriques, statistiques pour les très petites entreprises est récent (Bellettre, 2011). L'étude de la petite entreprise est intégrée aux recherches sur les dirigeants, ou études sur les petites et moyennes entreprises, elles-mêmes portant la plupart du temps sur les moyennes entreprises.

En Côte-d'Ivoire, les micro-entreprises<sup>1</sup> malgré leur contribution (plus de la moitié du PIB et pour environ 75% du nombre total d'emplois à revenu intermédiaire), souffrent d'un accès limité aux capitaux et services financiers (BADf/OCDE/PNUD, 2017), d'un accès à l'information et aux technologies, d'un accès limité aux marchés publics, d'une contrainte fiscale, d'une configuration organisationnelle et structurelle non adaptée et surtout d'un déficit d'accompagnement. Elles ont du mal à avoir une comptabilité conforme aux normes, quoique la comptabilité soit utile aux dirigeants dans leurs affaires, dans la gestion de leur performance et la production et l'utilisation de l'information comptable et financière (Tchapnga, 2016).

Les changements au référentiel comptable (le Syscohada révisé), nous invitent, tout comme El Orf et Tort (2010, p. 3) à l'étude du système d'information comptable, parce que : *« l'étude des systèmes comptables présente un intérêt majeur, tant du point de vue organisationnel, accentué par une actualité marquée dernièrement par des changements sensibles dans les réglementations comptables (IFRS, convergence du PCG vers les normes comptables internationales) et des évolutions technologiques et organisationnelles essentielles apportées par les TIC (ERP, data warehouse EAI...) »*.

Caractériser le système comptable des très petites entreprises ivoiriennes, c'est détecter les pratiques comptables (car l'étude du système d'information comptable est mise en évidence par des pratiques comptables (Ngongang, 2006)).

Pour la présente étude, il s'agira en première intention, d'observer si les très petites entreprises dans le cadre de leurs actions, produisent des données comptables et si ces données comptables sont utilisées pour leur développement ?

De manière spécifique, le système comptable des très petites entreprises est-il différencié et si tel est le cas, quel est son degré de différenciation ? Ensuite, quelle est la nature du système d'information comptable de ces très petites entreprises Ivoiriennes ? In fine, quelle est l'utilité du système d'information comptable des très petites entreprises Ivoiriennes ?

---

<sup>1</sup> Nous utilisons indifféremment micro-entreprise et TPE, car pour nombre d'auteurs, ce sont des termes similaires. Toute chose que nous acquiescons.

Dans le cadre spécifique de cette recherche, la nature et l'utilité du SIC, s'appréhendent au travers (respectivement) de la production des données comptables et de l'utilisation des données comptables.

### 1. Cadres conceptuel

« *Le modèle comptable est une symbolique qui résulte du choix humain* » (Amblard, 2004, p.48).

Ainsi, la comptabilité qui constitue un système humain, organisationnel et social (Lefrancq, 2004), est influencée par les pressions sociales et les enjeux politiques. Il va s'en dire que le développement de la TPE est corrélé à la compétence de l'entrepreneur (Jaouen et Tessier, 2014 ; Jaouen et Torrès, 2008 ; Marchesnay et Rudel, 1985 ; Marchesnay et Fourcade, 1997 ; Torrès, 1999 ; Jaouen, 2006 ; Puthod, 2006 ; Julien, 1990 ; Gueguen, 2001 ; Ngok Evina, 2007).

Si pour Fayolle (2005), cette compétence se définit par les traits, pour Verstraete et Saporta (2006) est l'est, par les faits. L'approche par les traits - facteurs psychologiques- constitue des facteurs explicatifs de la réussite ou de l'échec. Toute chose remise en cause par Verstraete et Saporta (*ibidem*), qui considèrent à juste titre que l'approche par les traits, ne serait pas assez robuste pour justifier à elle seule le développement de la TPE.

Faisant idée avec Ngongang (2013), comme d'ailleurs nombre d'auteurs qui ont travaillé sur la question bien avant lui, nous mobiliserons la théorie de la contingence afin d'expliquer le SIC, élément de la structure organisationnelle. Nous situerons la TPE dans le contexte ivoirien (1.1), avant de voir les facteurs de contingence, en relation avec le SIC (1.2). La dernière partie, consacrée aux cadres conceptuels, permettra de passer en revue la relation entre les facteurs de contingence et la production de données comptables et l'utilisation des données comptables (1.3).

#### 1.1. Approches quantitative et qualitative de la TPE ivoirienne

La définition de la TPE est un continuum. C'est pourquoi, en plus des critères de taille, de chiffre d'affaires et de total du bien, voire de niveau d'investissement, il faut inclure, une dimension qualitative.

La plupart du temps, les définitions de la TPE prennent pour base la PME. Dans l'UEMOA, une charte sur la PME<sup>2</sup> a été élaborée et fait mention que la petite et moyenne entreprise s'entend par toute personne physique ou morale, productrice de biens et/ou services

---

<sup>2</sup> Charte adoptée le vendredi 18 Décembre 2015 à LOME et préfigurant la mise en place du programme d'action pour la promotion et le financement des PME dans l'UEMOA (PAPF-PME).

marchands, immatriculé au registre du commerce ou des métiers selon les pays, qui est totalement autonome et dont l'effectif ne dépasse pas deux cents (200) employés permanents et le chiffre d'affaires hors taxes annuelles n'excède pas un milliard (1.000.000.000) de FCFA, avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à deux cent cinquante millions (250.000.000) FCFA.

La tenue d'une comptabilité régulière est aussi une condition de quantification de la TPE.

La PME comprend la microentreprise, la petite entreprise, la moyenne entreprise.

En Côte-d'Ivoire, la définition de la TPE s'appréhende au travers de la définition de la PME contenu dans le décret 2012-05 du 11 janvier 2012. En plus des critères d'effectif du personnel et de chiffre d'affaires, il faut lui adjoindre la reconnaissance juridique, le paiement de la fiscalité ou la tenue d'une comptabilité. L'article 4 du chapitre II de la loi n°2014-140 du 24 mars 2014 du ministère du commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME<sup>3</sup>, portant orientation de la politique nationale de promotion des petites et moyennes entreprises, promulguée le 24 mars 2014, définissant la loi d'orientation des PME en Côte-d'Ivoire est on ne peut plus clair: « *la petite et moyenne entreprise, en abrégé PME, désigne toute entreprise, productrice de biens et/ou services marchands, qui emploie en permanence moins de deux cents personnes et qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas un milliard de francs CFA* ».

L'article 5 du chapitre II de la présente loi d'orientation dudit ministère va plus loin, en énonçant que : « *La petite et moyenne entreprise comprend la micro-entreprise, la petite entreprise et la moyenne entreprise. La micro-entreprise est définie comme une entreprise qui emploie en permanence moins de dix personnes et qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas trente millions de francs CFA. Elle tient une comptabilité allégée de trésorerie. La petite entreprise est définie comme une entreprise qui emploie en permanence moins de cinquante personnes et qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas cent cinquante millions de francs CFA. Elle tient une comptabilité en interne ou par un Centre de Gestion Agréé* ».

Tout ce dispositif est complété par le décret n° 2016-112 du 24 février 2016 portant modalités d'acquisition et de la perte de la qualité de PME, décret promulgué le 24 février 2016, qui stipule que toute entreprise, peut passer de la qualité de TPE/PE à celle de PME et vice-versa,

---

<sup>3</sup> Qui depuis le mercredi 18 juillet 2018, est scindée en trois entités distinctes. D'une part nous avons le ministère du commerce, le secrétariat des PME et d'autre part, le ministère de l'artisanat.

en conformité aux articles 10 et 11 du chapitre III de la présente loi d'acquisition de la qualité de PME.

La séparation entre la PME et la PE/TPE n'est en réalité qu'ambivalente.

Il y a aussi le critère juridique et le critère fiscal qu'il faut prendre en compte dans le cadre de la définition de la TPE. Selon le décret 2012-05 du 11 janvier 2012 de la loi Ivoirienne sur les PME, sur le plan Juridique, renforcée par la loi n° 95-15 du 12 janvier 1995 portant code du travail, complété par le décret n°96-207 du 7 mars 1996 portant sur le droit de travail, délégués du personnel et délégués syndicaux, le nombre de délégués est fonction du nombre d'employés exerçant dans l'entreprise. Une entreprise d'au moins onze (11) salariés, a droit à un délégué du personnel. Sur le plan fiscal Ivoirien, la TPE est soit à l'impôt synthétique, soit elle contribue à la taxe forfaitaire des commerçants et artisans<sup>4</sup>. La Taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans, est une taxe représentative de la contribution des patentes et des licences, des taxes communales, de l'impôt sur les traitements et salaires et de la contribution à la charge des employeurs. Elle est perçue au profit des municipalités sur le territoire des communes et au profit du département en dehors de celles-ci.

Finalement, on se rend compte que sur le plan fiscal, les PE/TPE sont assujettis aux régimes forfaitaires. Par rapport à la tenue de la comptabilité, les petites entités sont assujetties, sauf option, au système minimal de trésorerie en abrégé SMT (Syscohada révisé, 2017, p.17).

## **1.2. Facteurs de contingence et système d'information comptable**

Malgré des critiques acerbes, la théorie de la contingence demeure l'une des théories à même de décrire au mieux le système d'information comptable (Ghobel, 2013). Selon cette théorie, il existerait un lien entre la structure des organisations et les situations dans lesquelles elle opère. Le système d'information comptable doit pouvoir ainsi s'adapter aux variables de stratégie, de taille, de l'environnement, de la structure de propriété, du secteur d'activité et de l'âge de l'entreprise (Chenhall, 2003 ; Santin et Van Caillie, 2008, Mintzberg, 2006 ; Lavigne, 1999 ; Lassoued et Abdelmoula, 2006 ; Chapellier et Mohammed, 2010 ; Ngongang, 2013 ; Djoutsa et al., 2013 ; El Bakirdi et Radi, 2017).

Selon Gandja et Ipoumb (2016), les contingences sont subdivisées en contingences primaires et contingences secondaires. Les contingences primaires sont liées à l'essence de l'entreprise et ne sont rien d'autres que les facteurs structurels (la taille de l'organisation, l'âge de l'organisation, le degré d'information de la gestion, le type d'activité). Les facteurs de

---

<sup>4</sup> Idem que pour les régimes d'imposition. La période concernée est le 31/12/2018, sachant que la loi fiscale peut évoluer, en fonction de la situation économique du moment.

contingences secondaires (les facteurs liés à l'organisation de l'entreprise), s'appréhendent au travers de l'âge du dirigeant, son genre, son niveau d'étude, sa profession antérieure, son type de formation (facteurs de contingence comportementale) et au travers des facteurs de contingence culturelle, voire sociologique (situation matrimoniale, appartenance ethnique, appartenance religieuse...)

Pour Lassoued et Abdelmoula (2006), se fondant sur les travaux de Chapellier (1994, 1996), de Lavigne (1999, 2002), de Lacombe-Saboly (1994), les facteurs de contingence structurels (la taille, l'âge, le secteur d'activité et le degré d'informatisation de la gestion), influencent le SIC. Pour Stepniewski, Soud et Azzabi (2010), les facteurs de contingence structurels (taille, âge, la structure de propriété et endettement de l'entreprise), complexifie le SIC et à un impact direct sur la performance de l'entreprise. Selon El Barkidi et Radi (2017), les facteurs de contingence structurels déterminent le formalisme du SIC de l'entreprise.

Wade et Dieng (2019), avancent que l'effet taille a des répercussions sur la gestion de l'entreprise. Evoquer les facteurs de contingence, c'est prendre en compte l'environnement de l'entreprise, sa stratégie, sa taille et son activité. Ils affirment même qu'avoir recours à la théorie de la contingence structurelle, s'est s'orienter différenciation des données et s'orienter intégration du SIC (El Orf et Tort, 2010).

Chapellier et Mohammed (2010), conclu à l'issue d'une étude que les variables taille et exportation, variables de contingence structurelle, déterminent la complexité du SIC, contrairement à la structure de propriété, l'endettement, la stratégie et l'incertitude perçue de l'environnement, qui sont moins déterminantes. De plus, leur étude a permis de faire une typologie de la complexité du SIC (« *faiblement complexe* », « *moyennement complexe* » et « *fortement complexe* »).

Ben Hamadi et al. (2011), restreignent les facteurs structurels à la taille et à l'âge de l'entreprise, qui au demeurant, confirment que la taille a une incidence sur la complexité du SIC, mais pas l'âge. Ngongang (2013) en examinant l'impact de facteurs structurels sur la pratique de comptabilité analytique et le système de contrôle de gestion des PME, démontre que la pratique de comptabilité analytique est influencée par la taille de l'entreprise. De plus, le système de contrôle de gestion, est significativement lié à la taille de l'entreprise. Mbumba et Mbarka (2016), ont recours à la théorie de la contingence, pour étudier la qualité du SIC dans les PME décentralisées en République Démocratique du Congo. Selon leur conclusion, les facteurs de contingence (structurelle et comportementale) impactent le SIC, différemment.

En contexte sénégalais, selon Dieng (2018), même si le profil du dirigeant a un impact sur l'information comptable, il n'en demeure pas moins que l'utilisation des données comptables régresse avec l'âge du dirigeant. Les variables associées au dirigeant : âge, expérience, niveau de formation et type de formation, sont des variables contingentes. El Bakirdi (2017), en s'appesantissant sur la taille, la structure d'endettement et le secteur d'activité, démontre le dimensionnement qu'a le SIC. On peut conclure que la taille influence le SIC et pourrait être la variable déterminante du facteur de contingence structurelle, en conformité avec les travaux de Lassoued et Abdelmoula (2006), Affes et Chabchoub (2007), Ngongang (2007), Chapellier et Mohammed (2010), Ngongang (2013). Par contre, l'impact de la structure de l'endettement est mitigé, si bien que le secteur d'activité n'est pas déterminant, à l'unanimité.

### **1.3. Production et utilisation des données comptables**

Le système d'information comptable n'est rien d'autre que l'ensemble des pratiques comptables et du système d'information (Khouatra, 2014), mais c'est aussi l'ensemble des dispositifs techniques (applications, bases de données, interfaces, progiciels ERP, data warehouse, EAI) qu'une organisation met en place pour : (1) saisir, classer, enregistrer des données de bases chiffrées, et (2) fournir après traitement approprié, un ensemble d'informations conformes aux besoins des divers utilisateurs intéressés (El Orf, 2012, 2013). Se référant à Ngongang (2007), il existe une relation déterminée entre la production des informations et l'utilisation de cette information. En effet, étudier le système d'information comptable des entités, c'est étudier leurs choix comptables (Lavigne et St-Pierre, 2002).

## **2. Cadres méthodologiques**

*« (...) la méthodologie et épistémologie sont intimement liées car l'utilisation d'une méthode n'est pas seulement l'expression scientifique d'un mode d'accès au réel, c'est aussi – et surtout peut-être – le reflet, dans ses applications pratiques les plus quotidiennes et les plus ordinaires, une façon d'exprimer son rapport au monde, donc de traduire en actes sa façon de penser le monde » (Praquin, 2009, p. 20).*

Dans cette partie la posture épistémologique sera passée en revue en 2.1. Puis en 2.2, sera présenté le modèle conceptuel et les outils d'analyse. En 2.3, nous présenterons l'échantillon.

### **2.1. Posture épistémologique**

L'étude sur les systèmes d'informations comptables au sens de El Orf (2014), peut-être conçue de trois façons : (1) une conception technique qui renvoie au positivisme (le système comptable est assimilé à une machine comptable dont le fonctionnement est régi par des lois), (2) une conception qui renvoie au constructivisme qui considère le système comptable comme

un construit social, (3) une conception intermédiaire selon laquelle le système comptable est à la fois un objet social et technique (ou sociotechnique). De ses travaux, il préconise qu'une recherche en gestion, en conformité avec les travaux de Leclère (2009), sur le système comptable, doit être menée selon une posture interprétative.

Notre approche se veut donc interprétative, en adoptant une démarche rigoureuse fondée sur des outils variés, qui fera l'objet du 2.2.

## 2.2. Outils d'analyse et mesure des variables

La posture épistémologique donne lieu au choix de la méthode d'enquête qui peut être qualitative ou quantitative (Dufour, 2018).

Lawrence et Lorsch ont eu recours à une étude qualitative fine, appuyée par des traitements statistiques pour décrire les liens entre le sous-système qui composent l'entreprise et son contexte.

Huberman et Miles, ont eu recours à une étude qualitative, dite « *positivisme aménagé* » ; car il existe entre les phénomènes sociaux des relations légitimes et raisonnablement stables.

Cette recherche à un sens, parce que : « *...la redécouverte de la méthode qualitative en ce 21e siècle et sa convocation dans le cadre de la recherche africaine se justifie par une indisponibilité de statistiques fiables et par une disposition à l'oralité* » (Guemadji-Gbedemah & Dogbe-Semanou, 2012, p. 202),

Les méthodes qualitatives constituent incontestablement « *une innovation salutaire* » dans les sciences [sociales] en Afrique en raison de la nature hybride de l'objet social africain qui ne se laisse pas saisir par des méthodes quantitatives dont les constructions mutilantes enferment les acteurs (Dia, 2000), et vu que : « *...par leurs caractéristiques, les méthodes qualitatives sont appropriées aux contextes des sociétés africaines* » (Assogba, 2007, p. 84).

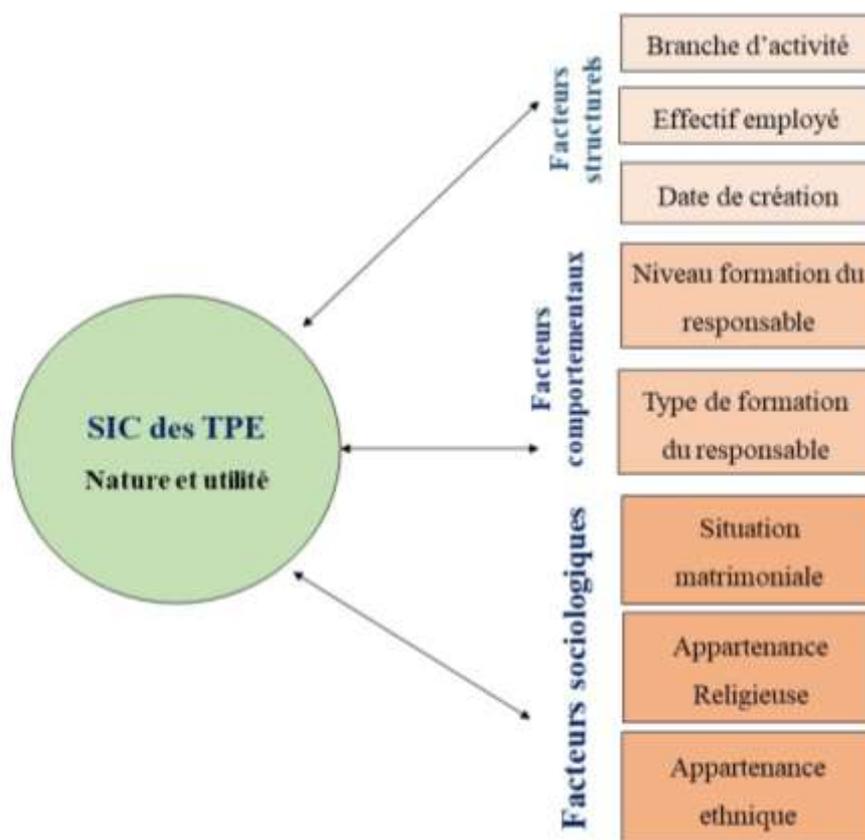
Dans le cadre de cette recherche, nous aurons recours à une étude [de cas] intersites (l'étude de cas multiple permet de gérer les biais de généralisations, donc de donner une validité interne et externe à cette recherche (Yin, 1994 ; Eisenhardt, 1989). Nous avons eu recours également à une analyse de contenu comme le suggère Bardin (2013).

Le secteur de l'artisanat (terrain d'étude), est un objet sociologique particulier. Pour étudier ce secteur, donc étudier les artisans, leur vécu quotidien, il faut faire preuve d'empathie. En effet, Il important dans le cadre de toute étude sur les artisans, de se plonger au cœur de leurs actions, afin de cerner leurs activités et comprendre leurs motivations. Les matériaux des anthropologues (immersion) ont été mobilisés pour éviter que les récits et documents ne livrent que des informations voulues par les dirigeants (le storytelling) (Aggeri, 2016).

Dans le cadre de cette étude, une combinaison de méthodes (étude de cas intersite et immersion dans le quotidien des artisans) en conformité avec la pensée de Uzunidis (2007, p. 101) a été nécessaire : « ...la science [économique] (...) doit combiner plusieurs méthodes dont l'argumentaire est susceptible de valider les explications avancées. Dans cette tentative, il s'agit de développer des « concepts explicatifs » qui facilitent la compréhension des processus sociaux que l'on entreprend d'analyser ».

Le modèle de recherche est décrit ci-contre :

**Figure N°1 : Modèle conceptuel de la recherche sur le SIC des TPE**



Source : à partir du cadre théorique

### 2.3. Caractéristiques de l'échantillon, nature des données et outils de traitement

La TPE recouvre un ensemble particulièrement hétérogène de réalités organisationnelles englobant les commerces de proximité, une grande partie de l'artisanat, la petite industrie, de nombreux prestataires de services, les professions libérales et le monde agricole (Marchesnay, 2003).

Pour la présente étude, nous avons décidé d'interroger les artisans, regroupés au sein de la CNMCI<sup>5</sup>. Le secteur de l'artisanat est un milieu qui tend à s'organiser et à se moderniser : « ...bien encadrées et évoluant dans un environnement assaini et concurrentiel, les artisans et les PME pourraient constituer le fer de lance de la croissance de la Côte-d'Ivoire » (Boguifo, 2014)<sup>6</sup>. Aussi, « L'artisanat constitue aujourd'hui une des composantes majeures du développement social et économique des états en raison de sa capacité à fournir aux populations des biens et services à la satisfaction de leurs besoins essentiels » (Touré, 2013)<sup>7</sup>.

Selon le PND<sup>8</sup> 2016-2020, le secteur de l'artisanat est l'un des secteurs porteurs, confirmé par l'INS<sup>9</sup>. Pour cet institut, la contribution de ce secteur au développement de la Côte-d'Ivoire, est de 12% du PIB, qui passera certainement à 20% en 2020.

**Tableau N°1 : Synoptique de l'échantillon de l'étude**

CRM visités	Branches d'activités retenues	Corps de Métiers	Dirigeants CRM	
			En nombre	En %
Bouaké	3	5	15	36%
Daloa	2	3	10	24%
Korhogo	3	3	8	19%
Yamoussoukro	2	4	9	21%
Total	10	15	42	100%

**Source : à partir de nos enquêtes**

<sup>5</sup> La CNMCI est la chambre nationale des métiers de Côte-d'Ivoire. C'est l'une des trois chambres consulaires (les deux autres étant la chambre de commerce et d'industrie de Côte-d'Ivoire et la chambre nationale d'agriculture de Côte-d'Ivoire). La CNMCI regroupe les artisans. Elle a huit branches d'activités et comprend 245 corps de métiers.

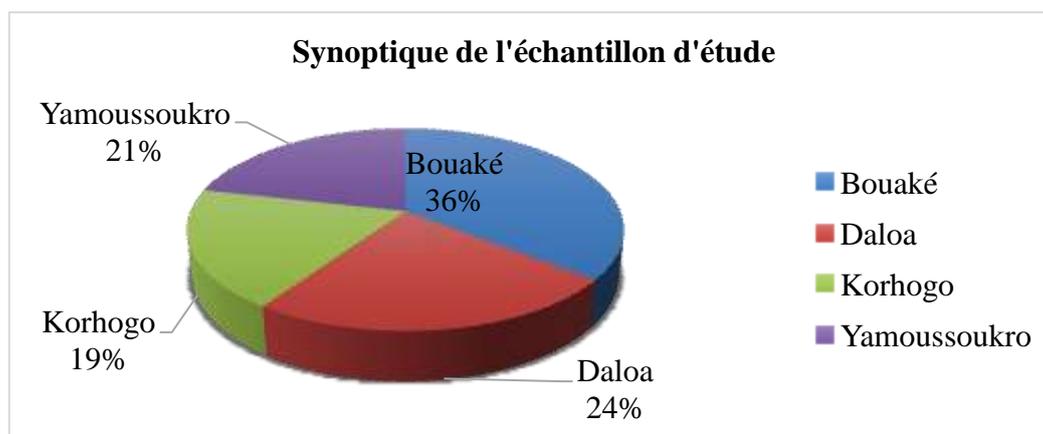
<sup>6</sup> Discours prononcé le 21 octobre 2014, par Docteur Joseph BOGUIFO (2014), président de la FIPME (fédération des petites et moyennes entreprises de Côte-d'Ivoire), aux journées promotionnelles des PME et de l'artisanat.

<sup>7</sup> Plaidoyer du président du RAEC (réseau des artisans issus des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

<sup>8</sup> PND : plan national de développement (plan stratégique de développement de la Côte-d'Ivoire).

<sup>9</sup> Institut National de la Statistique.

Figure N°2 : Synoptique de l'échantillon de l'étude



Source : nos données sur Excel

42 artisans-dirigeants ont été interviewés, dont 15 à Bouaké, 10 à Daloa, 9 à Yamoussoukro et 8 à Korhogo. Tous les interviews ont été documentées par des enregistrements audio. Pour l'exploitation de ces enregistrements, une retranscription des bandes sonores, en verbatim a été de mise, avec codage et repérage. Nous avons eu recours à un logiciel de la famille des CAQDAS<sup>10</sup>, Nvivo® 12. Une analyse de 1<sup>er</sup> niveau a été entreprise, à l'effet de découper les verbatims, de les codifier en des segments, de les codifier en des propositions argumentaires, et surtout de repérer les actants (selon le procédé Grave<sup>11</sup>, 2016).

Le choix de cet échantillon s'est fait par convenance.

En effet, la taille de l'échantillon à étudier est fonction de certains critères. Selon les critères de validité externe (Drucker-Godard et al., 2014), il faut avoir recours à un intervalle de confiance de type  $\varepsilon = t\alpha \frac{P(1-p)}{n}$  avec  $t\alpha = 1,96$  pour un seuil de confiance  $\alpha$  de 95% (cas de proportion) ou  $\varepsilon = t\alpha \frac{\sigma}{\sqrt{n}}$  avec  $t\alpha = 1,96$  pour un seuil de confiance  $\alpha$  de 95% (cas de moyenne), dans le cadre d'une recherche qualitative, pour une taille de 30 unités observées.

Pour cette recherche, il était impossible de connaître la taille  $n$  de l'échantillon total étudié, vu que les statistiques de la chambre nationale des métiers de Côte-d'Ivoire (CNMCI), n'étaient pas à jour. La CNMCI menait des consultations pour le recensement national des artisans.

Pour pallier donc à toutes difficultés de validité (interne et externe) de la recherche, l'étude de cas intersites s'est révélé approprié.

<sup>10</sup> Pour Qualitative Research Process and Computing Conference, introduit en 1991 par Fielding et Lee, et qui s'est développée dans le milieu anglo-saxon.

<sup>11</sup> En ce qui concerne l'analyse de contenu selon Grave (*op. cit.*), nous nous avons fait un emprunt parcellaire. Nous nous sommes limité à l'étape 2.1.

### 3. Résultats

Nous interpréterons dans un premier temps les résultats (3.1), puis dans un deuxième temps, nous discuterons ces résultats (3.2). Tout en discutant les résultats, on devrait aboutir à une typologie des pratiques comptables couramment rencontrées dans les TPE.

#### 3.1. Interprétations des résultats

Comme le décrivent Miles et Huberman (2003, p. 174) : « *Il n'existe pas de frontière claire ou nette entre la description et l'explication ; le chercheur en règle générale progresse à travers une série d'épisodes d'analyse qui condensent de plus en plus de données et autorisent une compréhension de plus en plus cohérente du quoi, du comment et du pourquoi* ».

Dans le cadre de l'interprétation, nous procéderons à une analyse des variables caractérisant le SIC des TPE (3.1.1), nous analyserons le système comptable des TPE (3.1.2), et pour finir, nous procéderons à l'analyse des facteurs de contingence [structurelle, comportementale et sociologique], en mettant en relation ces facteurs avec la production et l'utilisation des données comptables (3.1.3).

##### 3.1.1 Analyse des variables caractérisant le SIC des TPE

Cette analyse se fera au travers du budget et du coût de fonctionnement, de la tenue des livres comptables et l'élaboration des états financiers. Tout cet argumentaire, nous permettra de nous rapprocher de l'analyse des facteurs de contingence.

##### ❖ Budget et coût de fonctionnement

Les avis sont partagés quant à l'élaboration d'un budget de fonctionnement. Certains acteurs estiment qu'il est possible de mettre en place un budget de fonctionnement dans la conduite au quotidien de leurs actions. C'est un préalable à l'évolution ou à l'agrandissement de leur activité : « *On élabore un budget de fonctionnement. On a même pour ambition d'avoir des marchés à la présidence, à la SODECI...* » (Entretien individuel de Modibo Diffuse, Yamoussoukro, Habitat).

« (...) *gérer les approvisionnements* » (Entretien individuel Restaurant Bandama, Bouaké, Nimbo).

Pour d'autres, il n'est pas possible de mettre en œuvre un budget de fonctionnement dans le cadre de la gestion au quotidien de leurs activités, vu l'incertitude, l'ignorance du lendemain. Il est donc impossible de faire des prévisions : « *Si quelqu'un te dit qu'il peut le faire vraiment ! Personne ne le peut ici* » (Entretien individuel de AFRN, Korhogo, Kôkô bois sacré).

Pour ce qui est du coût de fonctionnement, même si les artisans ont une connaissance de ce coût, il n'en demeure pas moins que dans la mise en pratique, ce n'est pas chose aisée pour ceux-ci : « *Oui, mais c'est difficile de suivre concrètement tout* » (Entretien individuel de *Digital Vision Plus, Korhogo, Soba petit marché*).

❖ **Ténue des livres comptables, élaboration des états financiers et connaissances des procédures fiscales et sociales**

Pour ce qui est de la tenue des livres comptables, la majeure partie des artisans connaissent plus ou moins, ce qu'est un « *journal de caisse* ». Même qu'ils savent le tenir à jour. Les journaux de caisse ont diverses formes et varient en fonction des attentes de ces artisans : « *J'ai un cahier dans lequel j'enregistre mes revenus et mes dépenses. C'est moi-même qui tiens ce cahier* » (Entretien individuel de *Garage Cissé, Bouaké, GOMCI*).

« *Oui. Elle est faite, la comptabilité. Les entrées sont connues et les dépenses également, car la secrétaire prend soin de retracer tout le détail* » (Entretien individuel de *Modibo Diffuse, Yamoussoukro, Habitat*).

« *J'ai un ordinateur sur lequel j'enregistre mes entrées et sorties* » (Entretien individuel de *Energie Lassina, Korhogo, Air France*).

Pour l'essentiel, il s'agit d'une manière ou d'une autre de s'inscrire dans le processus d'une comptabilité, voire d'un début de comptabilité formelle.

Quand il s'agirait de l'élaboration des états financiers, les artisans en majorité, n'ont pas recours à un centre de gestion agréé (CGA) ou à un comptable. Le groupe d'artisan qui y a recours, est constitué de ceux qui ont un niveau de scolarisation du supérieur ou qui ont des perspectives d'avenir en diversification de leurs activités. Ils appartiennent à différentes organisations, hormis la CNMCI : « (...) *avant il n'y avait que 5 restaurateurs à Bouaké. Depuis la fin de la crise, il y a une concurrence telle que nos marges ne nous permettent pas de survivre. J'ai donc pour ambition d'investir dans l'hôtellerie. J'ai déjà 10 chambres* » (Entretien individuel de *Bandama, Bouaké, Nimbo*).

« (...) *je compte investir dans l'hôtellerie et coupler cela à la restauration et le service traiteur* » (Entretien individuel de *Wolé, Bouaké, Commerce*).

Le recours à un professionnel de la comptabilité permet aux artisans interrogés d'avoir des états financiers élaborés. Pourtant en majorité, les artisans interrogés n'élaborent pas d'états financiers et n'ont pas recours à un professionnel. La plupart des artisans interrogés ont reconnus avoir une connaissance sur l'élaboration des états financiers. Ils y ont été formé.

Malgré ce fait, ils n'arrivent pas à s'y conformer : « *Je n'établis pas d'états financiers, même si j'ai connaissance de ces éléments.* » (Entretien individuel de Retrouvailles).

En ce qui concerne les impôts et les taxes sociales, les artisans s'y connaissent plus ou moins. Ils ont des informations sur le paiement des impôts et connaissent les différentes activités de la CNPS : « *Nous avons été sensibilisé à maintes reprises. J'ai même un numéro de compte contribuable, mais ils savent que je ne peux pas payer* » (Entretien individuel de AFRN, Korhogo, Kôkô bois sacré).

Les artisans estiment que les impôts et les taxes sociales (CNPS) ne sont que spécifiques aux entreprises ayant de nombreux marchés et dont l'effectif dépasse un certain seuil. En outre, les difficultés auxquelles les artisans font face ne leur permettraient pas de s'acquitter de telles charges. Ainsi, de cette inadéquation d'avec leur domaine d'activité ou statut, l'utilité ou du moins l'appropriation de tels éléments, c'est-à-dire le paiement des impôts et la déclaration à la CNPS, est remise en cause. : « *Nous nous acquittons que de la patente et de l'ODP. Nous ne payons donc pas d'impôt. Pour ce qui est de la CNPS, nous en avons entendu parler, mais nous n'y cotisons pas. D'ailleurs, nous n'en voyons pas trop grand intérêt* » (Entretien individuel de EGM, Daloa, Balouzon).

### 3.1.2 Nature et utilité du SIC des TPE

À l'analyse du contenu des interviews des artisans-dirigeants, on s'aperçoit que dans la quasi-totalité des cas, les artisans ont une bonne compréhension de la mission des impôts, et moins, celle de la CNPS<sup>12</sup>. En effet, l'importance accordée à la taxe sociale est diversement appréciée. Quoiqu'ils sachent qu'ils ont des obligations fiscales, voire sociales, nombre de ces artisans, ne désirent nullement se soumettre à la réglementation en vigueur. Ils prennent pour prétexte le manque de clientèle, les difficultés liées à la gestion courante de leurs activités, pour ainsi ne pas se conformer à cette réglementation fiscale et sociale. Notons au passage que le système fiscal Ivoirien est de nature déclarative. Mensuellement ou trimestriellement (selon le régime d'imposition), l'entrepreneur est tenu de se rendre aux impôts, enfin de procéder à la déclaration de ses impôts, via des imprimés d'imposition : « (...) *les agents des impôts nous ont demandé de payer 5000 Fcfa par mois, au titre de l'impôt synthétique. Les coiffeuses qui le faisaient ont arrêté. La CNPS nous a sensibilisé avant la crise, mais on n'a*

---

<sup>12</sup> La CNPS est la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale. C'est l'organisme sociale, chargé de collecter les taxes sociales et d'offrir des prestations sociales à ses adhérents. Presque tous les travailleurs (ceux du privé) sont tenus d'y être immatriculer.

*jamais pu se mettre à jour » (Entretien individuel de Digital Vision Plus, Korhogo, Soba petit marché).*

### 3.1.3 Relations entre SIC et facteurs de contingence

Les variables retenues dans le cadre de cette recherche sont la branche d'activité, la date de création et l'effectif du personnel (variables structurelles), le niveau de formation, le type de formation (variables comportementales) et la situation matrimoniale, l'appartenance religieuse et l'appartenance ethnique (les variables sociologiques).

#### ❖ Relation entre SIC et facteurs de contingence structurelle

##### Date de création des métiers artisanaux

De manière globale, il est observé que la majorité des entreprises du secteur de l'artisanat dans les CRM visitées l'ont été entre 1990 et 2009. Si 100% de ces entreprises visitées ont été créées par des hommes durant la décennie [1990-1999] ; 7% l'ont été par des femmes, pendant la période [2000-2009].

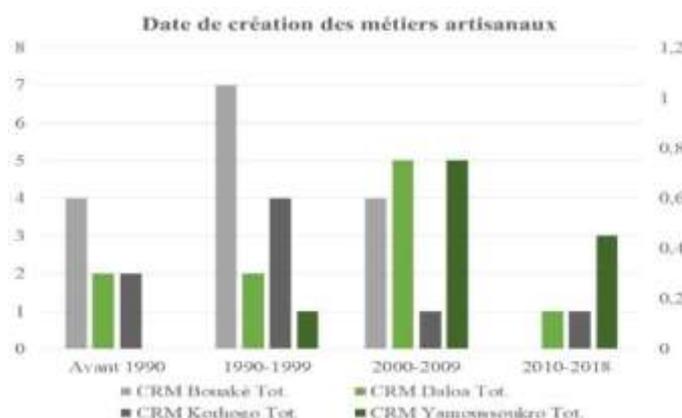
De manière analytique, on constate que dans la chambre régionale des métiers de Bouaké, la grande majorité des artisans interrogés (46,67%), prétendent avoir créé leur entreprise entre [1990-1999]. 26,67% des métiers artisanaux visités ont été créé avant 1990 et entre [2000-2009].

Dans la CRM de Daloa, 50% des dirigeants interrogés, affirment avoir créé leur entreprise entre [2000-2009], l'entre deux crises (crise armée de 2002 et la crise post-électorale de 2010). Avant 1990, 20% d'entreprises, voient le jour. C'est le cas entre 1990 et 1999. Il est a remarqué que la majorité des dirigeants des métiers artisanaux de Daloa, sont des hommes.

Dans la CRM de Korhogo, 50% des artisans ont mis en route leur métier artisanal durant la décennie [1990-1999] ;

c'est-à-dire avant la crise de 2002, qui a occasionnée la partition du pays en deux.

Dans la zone de Yamoussoukro, les artisans enquêtés, qui y exercent, y sont après 2002. A la faveur de la crise de 2002, qui a entraîné le déplacement de nombreuses personnes, certains ont tout abandonné pour recommencer une vie nouvelle. C'est le cas de N'Zi Couture : « J'étais maitre à Bouaké, avec 11 machines. A la faveur de la crise, j'ai tout perdu. Relocalisé à Yamoussoukro, malgré la cherté de la vie - Bouaké étant moins cher que



*Yamoussoukro - j'ai pu me trouver un local. Par manque d'apprenti, il m'est difficile de m'en sortir* » (Entretien individuel de N'Zi Couture).

### Effectif des métiers artisanaux

93% des 42 entreprises artisanaux ayant un effectif compris entre 1 à 12 employés, sont tenus par des hommes, contre 7% de femmes. 60% de ces entreprises ont un effectif de 1 à 4 employés. 29% ont un effectif de 5 à 9 employés. 12% seulement ont un effectif de plus de 12 employés. Le critère quantitatif de taille des entreprises de dimensionnement réduite est vérifié.

L'analyse analytique démontre que dans la CRM de Bouaké, 33% des entreprises de 1 et 4 employés sont tenus par des femmes, contre 67% tenues par des hommes. Le pourcentage d'entreprise ayant un effectif de 5 à 9 employés est de 33%.

Dans la CRM de Daloa, les entreprises du secteur de l'artisanat qui ont un effectif de 5 à 9 employés sont plus nombreuses (50%), contre 30% qui ont un effectif de 1 à 4 employés et 20% seulement qui ont plus de 10 employés.

Dans la CRM de Korhogo, presque toutes les entreprises du secteur de l'artisanat visitées, ont un effectif compris entre 1 à 4 employés, qui de surcroit sont tenues à 100% par des hommes. Même constat qu'à Yamoussoukro.

#### ❖ Relation entre SIC et facteurs de contingence comportementale

La plupart des maitres-artisans ou responsables-artisans interrogés ont le niveau primaire (45%). Ils affirment ne pas avoir dépassé la classe de CM2<sup>13</sup> (cours moyen 2<sup>ème</sup> année). De plus, 29% n'ont aucun niveau de formation scolaire initiale, pour 21% qui ont fait le collège, sans pour autant dépasser la classe de 5<sup>ème</sup>. Les 5% rencontrés dans la CRM de Bouaké, qui ont un niveau supérieur, ont des dispositions à la tenue d'une comptabilité. Ce sont des restaurateurs.



Dans les CRM de Bouaké, Daloa et Korhogo, les responsables ayant le niveau primaire, constituent la plus grande proportion de nos enquêtés. Cette disposition pourrait expliquer en partie, leur

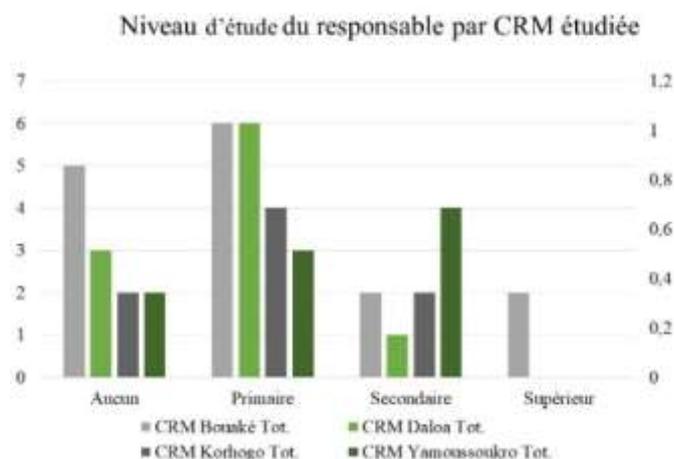
asse qui sanctionne les études primaires. En fin d'année un  
 admis à votre CEPE, sans pour autant réussir à avoir le nombre  
 de du collège.

ment. Dans les années 90, jusqu'à une date récente, le taux  
 d'échec à cet examen était élevé et pour pouvoir réussir son examen, il fallait fournir de sacrés efforts.

propension à ne pas recourir à des financements par prêt bancaire : « *Il est allez prendre son argent. On lui dit que sa signature n'est pas conforme. Si je dois passer tout mon temps, à retirer mon argent, comprenez...* » (Entretien individuel de AFRN, Kôkô Bois sacré).

Contrairement aux trois CRM précités, les artisans de Yamoussoukro rencontrés, à 44,44% ont le niveau du secondaire, contre 33,33% qui ont un niveau du primaire.

Il est à observer que sur une proportion de 29% de l'échantillon global qui n'a aucun niveau, 33,33% sont issus de la CRM de Bouaké.



## ❖ Relation entre SIC et facteurs de contingence sociologique

### Situation matrimoniale

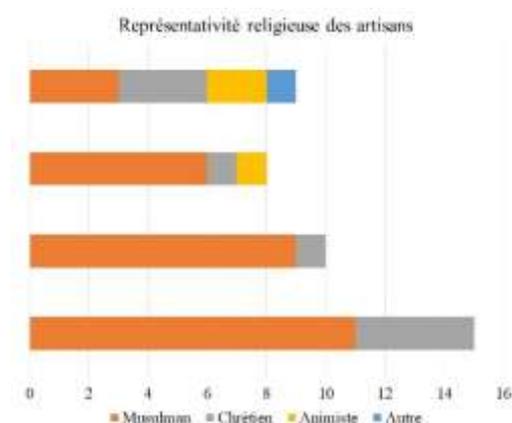
93% des artisans ou maitres-artisans auditionnés sont des hommes, contre 7% de femmes. De plus, la quasi-totalité des responsables-artisans ou maitres-artisans prétendent être mariés. Bien souvent, ces mariages ne sont que coutumiers. Ils confondent vivre maritalement et être mariés.

Dans la CRM de Bouaké, on rencontre 73,33% de mariés, soit 91% de l'effectif des hommes contre 9% de femmes. De tous les sites visités, seul dans la CRM de Bouaké il est rencontré autant de femmes que d'hommes célibataires.

Dans les CRM de Daloa et de Korhogo, tout comme dans la CRM de Bouaké, les responsables sont quasiment des hommes mariés. Par contre à Yamoussoukro, les maitres-artisans ou artisans-dirigeants sont plus des célibataires (62,5%) que des mariés (33,33%). Dans la CRM de Korhogo, l'un des maitres-artisans a reconnu être polygame.

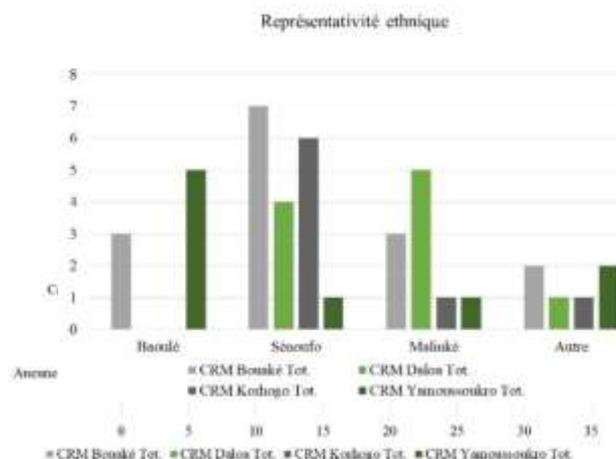
### Appartenance religieuse

69% des artisans sont de la religion musulmane. 21% sont des Chrétiens (toute obédience confondue). 7% sont animistes. On observe même 2% d'indécis. Tous les musulmans sont de la gent masculine.



### Appartenance ethnique

Dans tous les CRM visitées, 43% des enquêtés, sont Sénoufo. Le groupe Malinké (24%), est la deuxième représentation ethnique couramment rencontrée. Les Baoulé (19%) constituent le troisième groupe ethnique des artisans. En plus de ces groupes ethniques, on a la présence des peuples de la CEDEAO (Yorouba, Togolais, Burkinabé et Malinké de Guinée), faisant de la Côte-d'Ivoire, un melting-pot.



Dans la CRM de Bouaké, à 100%, les artisans de la gent féminine, sont restauratrices. On croirait que c'est le corps de métier privilégié de cette catégorie sociale, rebutant les métiers trop physiques comme celui de la mécanique auto, de la menuiserie...

Dans la CRM de Daloa, on a 50% de Malinké, 40% de Sénoufo, pour 10% d'autre groupe ethnique, pas nécessairement Ivoiriens.

Contrairement aux autres CRM visités, celle de Yamoussoukro a la plus grande représentativité de Baoulé. C'est à croire qu'en dehors de leur zone de naissance géographique, ce groupe ethnique ne pratique pas l'artisanat.

### **3.2. Discussion des résultats**

Elle se fera en conformité avec l'interprétation de nos résultats en infra. Il s'agira de discuter les résultats conformément à la nature (3.2.1) et l'utilité du système d'information comptable (3.2.2), mais également d'appréhender les facteurs de contingence et pratiques observées (3.2.3)

#### **3.2.1 Nature du système d'information comptable**

Le fait que les artisans ne prétendent payer que des taxes communales (ODP<sup>14</sup> et patentes), au mépris de la réglementation en vigueur, laissent penser qu'ils le font sciemment. Pourtant, le paiement des taxes communales, n'exonère pas au paiement de ses impôts, qui rappelons-le, est un devoir civique et citoyen.

Le système d'information comptable des très petites entreprises, existe bel et bien, mais est différent du système d'information comptable mis en exergue par les travaux de Dieng (2018), El Bakirdi et Radi (2017), Djoutsa et al. (2013), Ben Hamadi et Chapellier (2012), El Orf (2012), Ben Hamadi et al. (2011), Ngongang (2007, 2013), Ndjanyou (2008), Affès et Chabchoub (2007).

Pour ces derniers auteurs, le système d'information des PME étudiées est en partie comptable. Ce système d'information n'est pas différencié comme dans celui des PME ou les entreprises de grande taille, mais il n'en demeure pas moins que les pratiques comptables, a contrario de l'élaboration d'un budget, production d'états financiers et gestion de coût et de coût de fonctionnement y sont observées.

Ce système d'information comptable est certes rudimentaire, peu différencié, à la limite même de « *l'improvisation* » en gestion voire du « *bricolage* », mais il existe.

---

<sup>14</sup> ODP signifie Occupation du Domaine Public. C'est une taxe qui est indument perçu par certaines collectivités communales elle est régi par une loi et s'applique quand vous devez occuper un domaine public pour les besoins de votre activité.

### 3.2.2 L'utilité du système d'information comptable

Pour ce qui est de l'utilité, la plupart des études qui ont été menée dans le cadre de la caractérisation du système d'information comptable ont eu pour échantillon d'étude des entreprises de grande taille, voire des PME. Très peu ne se sont intéressées qu'aux TPE, ou du moins, que récemment. En outre, ces études ont révélé que dans le cadre de fonctionnement courant, ces entreprises utilisent des données comptables pour leur développement.

Cette recherche permet d'objectiver que très peu de dirigeants (Bandama, Retrouvailles, Wolé, Modibo Diffuse), qui ont des visions de croissance, voire de développement, ont recours aux données comptables pour aller de l'avant. Même que pour certains (Digital Vision Plus), il est nécessaire, dans le cadre de ses activités, de connaître ses ressources et dépenses au quotidien. L'artisan-entrepreneur, qui exerce dans la restauration, Bandama a mentionné être plus apte à l'utilisation efficace des données comptables.

Malgré le faux semblant de certains artisans-dirigeants, on peut conclure que le SIC est très utile pour ceux-ci dans la gestion au quotidien de leurs affaires.

Ces résultats corroborent ceux de El Bakirdi et Radi (2017), Ghorbel (2013), Ben Hamadi et Chapellier (2012), Affès et Chabchoub (2007), qui affirment que les managers utilisent les données comptables pour se développer, financer leurs investissements, voire leur croissance. Même que pour Djoutsa et al. (2013), malgré la production dans les délais des états financiers, l'utilisation des données comptables est plutôt d'une intensité très faible (une fois par an pour la majorité) et que près de 34% des dirigeants ne les utilisent pas du tout dans leur prise de décision. De plus, 98% des entreprises utilisent fréquemment (une fois par mois ou par semaine) les données comptables complémentaires liées à la comptabilité analytique et au budget.

### 3.2.3 Les variables et pratiques rencontrées

Les variables « *date de création* » et « *effectif du personnel* » ne sont nullement déterminantes sur le système d'information comptable. En effet, quel que soit la branche d'activité, les artisans-dirigeants, agissent tous de la même manière. Ils sont la pièce maitresse de leur organisation et sont de ce fait, les donneurs d'ordre et les décideurs. Ils gèrent comme ils l'entendent leur activité, en conformité avec les conclusions de Tchapnga (2016).

Les variables de contingence comportementale (niveau d'étude et type de formation) sont déterminantes sur le SIC des TPE étudiées en conformité avec les travaux de Jaouen et Tessier (2014), Jaouen et Torrès (2008), Puthod (2006), Ngok Evina (2007).

Les pratiques comptables peuvent être formelles ou informelles.

Dans une étude menée en contexte PME au nord du Cameroun, Nyengue Edimo (2006) est arrivé à la conclusion que les dirigeants, ont recours majoritairement aux membres de l'ethnie, avec lesquels, ils ne parlent que dans leur patois. Cette manière de faire est de nature à permettre le développement, plus conséquent de leurs activités. Benjamin, M'Baye et al. (2012), étudiant les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest, sont arrivés à des conclusion similaires. La plupart des Haoussa, qui se rencontrent dans la partie septentrionale du Benin au Nigeria, en passant par le Tchad et le Cameroun, sont en fait des conglomérats familiaux et ethniques. On peut aussi conclure, en relation avec ces études que les variables de contingence sociologiques (appartenance religieuse et ethnique et situation matrimoniale) sont déterminantes sur le SIC des TPE étudiées en conformité avec les travaux de Nyengue Edimo (2006).

**Tableau N°2 : Typologie des pratiques observées en TPE**

Type de Pratiques comptables	Nature et utilité	TPE concernées
<b>Formelles</b>	<p>- <b>Nature</b> : Retranscription des opérations au quotidien, pour l'établissement des états financiers. Gestion de coût et coût de fonctionnement optionnel ;</p> <p>- <b>Utilité</b> : Important dans la conduite des activités. Destiné à l'administration fiscale et pour déclaration sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bandama ;</li> <li>- Wolé ;</li> <li>- Retrouvailles ;</li> <li>- Modibo Diffuse.</li> </ul>
<b>Informelles</b>	<p>- <b>Nature</b> : Imputation d'opérations dans journal (par convenance) ;</p> <p>- <b>Utilité</b>: Non important dans la conduite de leurs activités et pour prendre des décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EGM;</li> <li>- Diarrassouba Soudure ;</li> <li>- Nenebi;</li> <li>- Zandigui;</li> <li>- AFRN;</li> <li>- Digital Vision ;</li> <li>- Energie Lassina;</li> <li>- Prestige ;</li> <li>- Toubia Darou Salam.</li> </ul>

**Source : à partir de nos données**

Les pratiques informelles servent quasiment à des imputations comptables (nature), si bien qu'elles sont moins importantes pour le dirigeant dans la conduite de ses activités et ses prises de décisions (utilité) (Ngongang, 2006, Tchapnga, 2016). A contrario, les pratiques formelles, permettent au dirigeant d'établir des états financiers (nature) pour son développement et sa crédibilité, vis-à-vis de l'administration fiscale et sociale (utilité).

## CONCLUSION

Ces dernières années, après avoir longtemps été oubliées, nombre de recherches s'intéressent aux TPE. Cette recherche s'inscrit dans cette volonté de combler le fossé trop grand. En caractérisant le SIC des entités de dimensionnement réduits, nous avons pour ambition de connaître la nature et utilité de ce système, mais surtout de connaître le degré de différenciation du SIC de ces entités. Au fil des pages, en plus de variables structurelles et comportementales, des variables sociologiques, marginalisées par bon nombre de recherches sur la question, ont été intégrées. Il ressort des conclusions de cette étude que les variables sociologiques, ont une influence avérée sur le SIC et doivent par conséquent être intégrées aux recherches sur les entreprises.

Cette étude démontre également que le SIC des TPE est différencié, même s'il est constitué en partie de pratiques comptables, à un degré moindre. Ces pratiques se résument en la tenue des journaux de caisse. Cette recherche a aussi permis de se rendre compte que les variables structurelles (date de création, branche d'activité et effectif du personnel) ont très peu d'impact sur la production et l'utilisation des données comptables, donc par analogie sur la nature et l'utilité du SIC.

Les contributions majeures de ce travail s'appréhendent au plan théorique, méthodologique et pratique. Sur le plan théorique, cette étude démontre que le SIC des TPE est bel et bien différencié et qu'il est en partie comptable, dans la continuité des travaux de Dieng (2018), Bakirdi et al. (2017), de Djoutsa et al. (2013), de Ben Hamadi et Chapellier (2012), d'El Orf (2012), de Ben Hamadi et al. (2011), de Ngongang (2007, 2013), de Ndjanyou (2008), Affès et Chabchoub (2007). De plus, ces pratiques sont de deux (2) ordres : informelles ou formelles. Sur le plan méthodologique, le recours à une étude [de cas] intersites démontre clairement que les études qualitatives peuvent donner des résultats probants, qui plus est dans un environnement où les statistiques officielles sont rares (Dia, 2000 ; Assogba, 2007 ; Guemadji-Gbedemah & Dogbe-Semanou, 2012). L'étude de cas permet de se concentrer sur la compréhension des dynamiques présentes dans des environnements organisationnels (Eisenhardt, 1989), et même permet d'accroître la généralisabilité des résultats obtenus. L'analyse intersite quant à elle, permet d'introduire une certaine variété dans l'analyse de nos données (Huberman et Miles, 1991). Sur le plan pratique, les artisans ont une bonne compréhension de l'impôt et savent pour la majorité qu'ils ont des devoirs fiscaux (DGI) et sociaux (CNPS), même s'ils ne souhaitent s'y conformer.

Comme le disait Burlaud (2006)<sup>15</sup>, il n'existe pas de recherche parfaite. Les limites peuvent s'appréhender sur le plan méthodologique, théorique et pratique également.

De manière empirique, selon El Orf (2012), citant Mbengue et Vandangeon-Derumez (1999), le développement d'une théorie ne peut que s'appuyer sur des tests fondés sur des données quantitatives, ce qui permettra la validation de relations entre les variables. Le recours à une étude [de cas] intersites, avec un nombre de cas compris entre 4 et 10 (Eisenhardt, 1989 ; Yin, 1984), permet d'accroître la validité interne et externe, donc de donner du poids à la généralisation des résultats. Sur le plan théorique, le choix de nos variables dans le cadre de cette étude, ne fait pas forcément l'unanimité. Quelqu'un d'autre aurait travaillé sur le SIC, avec pour matériau d'étude les artisans, qu'il aurait décidé de choisir d'autres variables structurelles (contextuelles) que la date de création de l'entreprise, l'effectif du personnel et la branche d'activité. Tout comme les variables structurelles ne feraient pas forcément l'unanimité, il en est de même des variables comportementales (niveau de formation et le type de formation du dirigeant) et des variables sociologiques (situation matrimoniale, l'appartenance religieuse et l'appartenance ethnique du premier responsable). On aurait même puis avoir recours à des variables psychologiques (variables acontextuelles), vu que le processus de décision inclut les facteurs psychologiques, permettant d'appréhender la prépondérance des éléments irrationnels et subjectifs (Jaouen et Tessier, 2008). Sur le plan méthodologique, la caractérisation du SIC des TPE, étant encore au stade embryonnaire, l'utilisation de la méthodologie qualitative, s'est révélée appropriée.

Les perspectives de cette étude viennent pour combler les limites observées. Dans le prolongement de cette recherche, il serait judicieux d'entreprendre des études sur le plan vertical. Ainsi, il serait judicieux de recourir à des études comparatives entre le SIC du secteur de l'artisanat de Côte-d'Ivoire et le SIC du secteur de l'artisanat du Burkina, du Sénégal, du Mali... Les perspectives sont énormes. Le champ est encore en friche. Sur le plan transversal, l'étude sur les SIC des TPE pourrait concerner d'autre secteur d'activité, car les TPE selon Marchesnay (2003), recouvrent un ensemble hétérogène de configuration organisationnelle. Les prochaines études pourraient caractériser le SIC des entreprises libérales (cabinet d'avocats, études notariales...), les entreprises du monde agricole, les petits commerçants (boutiques, magasins...). Nous avons démontré que la variable sociologique pouvait être intégrée au cadre d'étude sur le SIC. Ainsi, la variable psychologique, pourrait être étudiée

---

<sup>15</sup> Cité par El Orf, comme émanant de propos tenu lors de la soutenance de thèse de Larry Bensimhon, le 11/12/2006 à Panthéon la Sorbonne.

enfin de connaître son impact sur le SIC, vu que le dirigeant de TPE est défini par les traits (Fayolle, 2005) et par les faits (Verstraete et Saporta, 2006).

L'étude du SIC n'est qu'encore à sa phase exploratoire et pourrait donner des résultats exceptionnels à la mesure des ambitions de nos états, pour la formalisation des secteurs de nos économies et pour l'atteinte de l'émergence.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adesunkanmi, S. (2012). The impact of Micro financing on the survival and growth of Sole proprietorship business in Ife Central Local Government area of Osun State. *Department of Management and Accounting, Obafemi Awolowo University Ile-Ife, Nigeria*. July 10-13, 2012/OAU/Nigeria.
- Adesunkanmi, S. (2013). *Bank consolidation and Small Business Lending in Nigeria*. Nigeria : Thèse doctorale (non publiée).
- Adesunkanmi, S. (2018). Trade Credit Accessibility and Performance of Micro Business in Southwestern Nigeria. *Paper developmental-AAFC2018-039.pdf*.
- Affès, H., Chabchoub, A. (2007). Le système d'information comptable : Les déterminants de ses caractéristiques et son impact sur la performance financière des PME en Tunisie. In Direction de gestion. *La Revue des Sciences de Gestion*, 224(225), 59-68.
- Amblard, M. (2004). Conventions et comptabilité : vers une approche sociologique du modèle. *Comptabilité - Contrôle - Audit*, Association Francophone de Comptabilité : Vuibert, (pp.47-68). [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00266967>. Consulté le 15 Mars 2017.
- Assogba, Y. (2007). *La raison démasquée : sociologie de l'acteur et recherche sociale en Afrique*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- BADf/OCDE/PNUD. (2017). *Entrepreneuriat et industrialisation*. In *Perspectives économiques en Afrique en 2017*. [En ligne] <http://dx.doi.org.10.1787/aeo-2017-fr>. Consulté le 15 Avril 2019.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Belletre I. (2011). *Les choix de financement des Très Petites Entreprises*. France : thèse de doctorat. [En ligne]. Consultée le 15 Avril 2018. <NNT : 2010LIL20011>. <tel-00579822>.
- Ben Hamadi, Z. et al. (2011). Les déterminants de la complexité des systèmes de données comptables des dirigeants de petites et moyennes entreprises : Une méta-analyse sur

- données individuelles. *HAL archives-ouvertes.fr*. [En ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00646518>. Consulté le 22 Septembre 2016 à 19 :38
- Ben Hamadi, Z. et al. (2011). Les déterminants de la complexité des systèmes de données comptables des dirigeants de petites et moyennes entreprises : Une méta-analyse sur données individuelles. *Comptabilités, économie et société*, [cd-rom] <hal-00646518>, Consulté le 22/09/2016 à 19h 38 et 17/04/2018 à 11h54.
- Ben-Hamadi, Z. et Chapellier, P. (2012). Profil et culture des dirigeants de PME Tunisiens. *Actes de la 11<sup>ème</sup> CIFEPME*.
- Benjamin, N. et al. (2012). Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone. Taille, productivité et institutions. Afd et Banque Mondiale. [en ligne] <https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/Entreprises%2520informelles%2520Afrique%2520de%25201%27Ouest.pdf>. Consulté le 15 Juillet 2017.
- Bryman, A. (1989). *Quantity and Quality in Social Research*. London : Unwin Hyman.
- Chapellier, P. et Mohammed, A. (2010). Les pratiques comptables des PME syriennes dans un contexte de libération de l'économie. *31<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Francophone de comptabilité*, Nice.
- Chapellier, P. Mohammed A. et Teller, R. (2013). Le système d'information comptable des dirigeants de PME syriennes : complexité et contingences. *Management et Avenir*, 65, 48-72.
- Cohen, E. (1996). Epistémologie des Sciences de gestion. In *Encyclopédie de Gestion* décembre, volume 24.
- Coughlan, P. et Brady, E. (1995). Understanding performance limiting practices in product development. *European operations management association*.
- Derobertmeasure, A. et Demeuse, M. (2012). Au cœur de l'interaction entre un superviseur et de futurs enseignants : étude des séances de rétroaction vidéo par l'application de la fonction d'analyse de séquences de codes du logiciel QDA Miner. *ResearchGate*, 1-27. [en ligne ] <https://www.researchgate.net/publication/249657241>. Consulté le 03 Mars 2019.
- Dia, I. (2000). Les méthodes qualitatives : une innovation salutaire dans les sciences sociales en Afrique. *Esprit critique*, 2(8). [En ligne] <http://www.espritcritique.fr/0208/article1.html>. Consulté le 03 Mai 2017.

- Djoutsa, W., Takoudjou, N. et Simo, B. (2013). Les déterminants de la complexité du système d'information comptable et financière dans les entreprises camerounaises. *Revue Marocaine de Comptabilité, Contrôle et Audit*, 2. [En ligne] doi: 10.13140/RG.2.1.4061.4804. Consulté le 03 Avril 2017.
- Drucker-Godard, C., Ehlinger, S. et Grenier, C. (2014). Méthodes de recherche en management. In Thietart, R-A. (dir.) *Management-ressources humaines* (297-331). Paris : Dunod (4<sup>ème</sup> édition)
- Eisenhardt, K.M. (1989). Building theories from case study research. *Academy of Management Review*, 14, 4, 532-550.
- El Louadi, M. (1995). L'effet de la congruence informationnelle sur la performance financière des petites banques américaines. *Revue Internationale PME*, 8(1), 31-56.
- El Orf, L. (2013). Différenciation et intégration des systèmes comptables : une étude typologique. *Comptabilité, Contrôle, Audit*.
- Guemadji-Gbedemah, T., et Dogbe-Semanou, D. (2012). La recherche qualitative en Afrique : analyse critique des travaux menés sous l'égide du Rocaré », *Recherche Qualitative*, 31(1), 187-204.
- Jaouen, A. et Tessier, N. (2014). Pratiques de GRH des très petites entreprises, *ResearchGate*, 1-18. [En ligne] <https://www.researchgate.net/publication/267250027>. Consulté le 15 octobre 2016.
- Khouatra, D. (2014). Evolution et diversité des systèmes comptables : le cas de systèmes comptables francophones. *CCA*.
- Lefrançois, R. (1997). La recherche collaborative : essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 285-307.
- Lefrancq, S. (2004). Recherche et action : la comptabilité dans son contexte. Une étude de la politique éditoriale d'Accounting, Organizations and Society. *Comptabilité - Contrôle – Audit*, 3(10), 297-315. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-comptabilite-contrôle-audit-2004-3-page-297.htm>. Consulté le 15 Avril 2016.
- Lescure, M. (2001). Histoire d'une redécouverte : les PME. *Entreprises et Histoire*, 2(28), 5-9.
- Marchesnay, M. (2003). La petite entreprise : sortir de l'ignorance. *Revue française de gestion*, 144(3), 107-118.
- MacFalan, W. (1985). *The information research challenge*. USA : Harvard Business School Press.

- Marchesnay, M. et Rudel S. (1985), « La gestion du risque dans la TPE : faits et théories », *Economies et Sociétés*, série Sciences de Gestion, 6 : 43-76.
- Mbengue, A., Vandangeon-Derumez, I. (1999). Analyse causale et modelisation. In *Thiétart R-A., et al. Méthodes de recherche en management*. Paris : Dunod.
- Mbengue, A., Vandangeon-Derumez, I. et Garreau, L. (2014). Méthodes de recherche en management. In Thiétart, R-A. (dir.) *Management-ressources humaines* (335-387). Paris : Dunod (4<sup>ème</sup> édition).
- Ndjanyou, L. (2008). Portée du système comptable OHADA sur la production et la diffusion de l'information financière des entreprises de petite dimension. *Revue africaine de l'intégration*, 2(2).
- Ngok Evina, J-F. (2008). La performance des entreprises est-elle liée au style de pouvoir du dirigeant ? Une étude à partir des PME camerounaises. *La Revue des Sciences de Gestion*, 2 (230), 79-86, [En ligne] [doi : 10.3917/rsg.230.0079](https://doi.org/10.3917/rsg.230.0079)  
<https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2008-2-page-79.htm>. Consulté le 03 Janvier 2017 et le 16 Avril 2019.
- Ngok-Evina, J.-F. (2007). Le développement de la TPE camerounaise : évidences ou paradoxes? *Communication et organisation*, 32, 150-166. [En ligne] <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/380>. Consulté le 15 Avril 2017 et le 16 Avril 2019.
- Ngongan, D. (2013). Système d'information comptable et contrôle de gestion dans les entreprises Camerounaises. *La Revue Gestion et Organisations*, 113-120. [En ligne] <http://dx.doi.org/10.1016/j.rgo.2013.12.005>. Consulté le 10 Octobre 2016.
- Ngongang, D. (2006). Profil du dirigeant et facteurs déterminants du système d'information comptable et des pratiques comptables des entreprises Tchadiennes. *Association Francophone de Comptabilité*.
- Nielsen, E. H. (2006). But let us not forget John Collier : commentary on David Bargal's personal and intellectual influences leading to Lewin's paradigm on action research.
- Nkakleu, R et al. (2013). Accompagnement des Dirigeants et Performance Post Création des Petites Entreprises Camerounaises et Sénégalaises. In Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 78/13. *Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires (FR-CIEA)*. [en ligne] <https://www.africaportal.org/documents/11889/nkakleusm1.pdf>. Consulté le 15 Décembre 2018.

- Nyengue Edimo, P. (2006). *L'organisation du système d'information comptable des entreprises camerounaises : essai d'observation et interprétations des pratiques*. France : Doctorat en sciences de gestion (non publiée).
- Piaget, J. et al. (1967). Logique et connaissance scientifique. *Collection La Pléiade*. Paris : Gallimard.
- Praquin, N. (2009). *Esquisse d'une réflexion anthropologique sur le chiffre comptable en sciences de gestion*. HDR en Gestion et management. France : Paris, Université Paris-Dauphine. [En ligne]. Consultée le 20 Février 2018. PSL\*; Anne Pezet, 2009. <tel-01638605>.
- Quartey, P. (2010). Financing Small and Medium Enterprises (SMEs) in Ghana. *Journal of African Business*, 4(1), 37-55. [En ligne] <http://dx.doi.org/10.1300/j156v04n01-03>. Consulté le 16 juillet 2016.
- Tchapnga, J. (2016). Information comptable et financière, et efficience du système de gestion des entreprises en Afrique : application a un échantillon de PME Camerounaises. 37<sup>ème</sup> congrès de l'AFC, Clermont-Ferrand, France.
- Verstraete, T. et Saporta, B. (2006). Création d'entreprise et entrepreneuriat. In *De la recherche à la pédagogie*, Gilles Paché (Dir.). Bordeaux : Editions Adreg.
- Wacheux, F. (1996), *Méthodes Qualitatives et Recherche en gestion*, Economica, Paris.
- Yin, R. (1994). *Case study research : design and methods*. London : Sage (2<sup>ème</sup> édition).